

# Webinaire « Documenter et décrire mes données géographiques » - 04/06/2020

## Questions / réponses

Version du 08/06/2020



Le présent document reprend les questions et réponses posées par lors du webinaire GéoGrandEst du 04/06/2020 intitulé «Documenter et décrire mes données géographiques : GéoGrandEst, le catalogue de nos données ».

Lors de cet évènement, 3 présentations ont eu lieu :

1. **Rappel du contexte technique et règlementaire** – Antoine RICHARD
2. **Décrire ses données via un formulaire simple de saisie** – Guillaume RYCKELYNCK
3. **Publier et mettre à jour ses fiches de métadonnées** – Brigitte CREUSEL

L'ensemble des vidéos et ressources du webinaires sont consultables et téléchargeables sur le site GéoGrandEst <https://www.geograndest.fr/portail/fr/ressources/documenterdecire-mes-donnees-geographiques-geograndest-catalogue-regional-nos-donnees> ainsi sur la chaîne YouTube GéoGrandEst: <https://www.youtube.com/channel/UCyy7fS-eMQAxEvI2Fat1ccw>

## 1. QUESTIONS / REPONSES

### 1.1. RAPPEL DU CONTEXTE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE – ANTOINE RICHARD

Aucune question

### 1.2. DECRIRE SES DONNEES VIA UN FORMULAIRE SIMPLE DE SAISIE – GUILLAUME RYCKELYNCK

- **Pour l'identifiant de la données, comment faire quand il y a eu changement de propriétaire et de gestionnaire de la données ?**

Selon la directive Inspire et les règles définies au niveau national dans le cadre du CNIG, un identifiant de données ne doit jamais être modifié. Il est donc préférable en cas de changement de propriétaire ou gestionnaire de la donnée d'ajouter un nouvel identifiant.

Si à l'occasion de la reprise de la donnée par le nouveau propriétaire/gestionnaire, une mise à jour est réalisée, il est possible de créer un nouveau milésime ou une nouvelle version de la donnée et de réaliser une nouvelle fiche de métadonnée, considérant alors que la donnée initiale est « morte ».

- **Si on souhaite que la fiche de métadonnée remonte au niveau national, faut-il obligatoirement renseigner le mot clé « Géoportail » ?**

L'utilisation du mot-clé « Géoportail » est une convention établie de longue date dans le cadre de la démarche régionale. Elle permet à l'utilisateur d'être libre de choisir les données à publier au niveau national, sans nécessiter d'intégrer des champs spécifiques dans la fiche descriptive des données et en restant cohérent avec la description Inspire. Cela permet notamment de décrire d'autres ressources que les données Inspire, comme des cartes par exemple.

Il y a 2 possibilités: soit l'ensemble des fiches du catalogue doivent être moissonnées et dans ce cas, une configuration spécifique est à prévoir par les administrateurs de la plateforme, soit les partenaires doivent utiliser le mot-clé « Géoportail » qu'ils ajoutent à chaque fiche qu'ils veulent voir moissonner.

- **Quelles sont les fréquences de moissonnage national ? Y a-t-il des dates butoir ?**

La question du moissonnage sera abordée dans la présentation suivante réalisée par Brigitte CREUSEL.

En quelques mots : les fiches des partenaires sont moissonnées par le catalogue GéoGrandEst une fois par jour. Il en est de même pour le moissonnage entre le catalogue GéoGrandEst et le GéoCatalogue.

Il n'y a pas de date butoir en terme de moissonnage, par contre, on peut évoquer ici la rapportage Inspire qui correspond au rapport remis à l'Europe par la France en début d'année. Il s'appuie généralement sur une analyse du GéoCatalogue qui a lieu courant décembre. Attention, inutile d'attendre cette date pour publier vos données. Les données doivent être mises en ligne au fur et à mesure pour être utilisées au plus grand nombre, surtout si leur niveau de validité évolue dans le temps.

- **Doit-on (ou peut-on) publier une donnée existante sur notre emprise territoriale dont on n'est pas propriétaire ou producteur ?**

C'est au propriétaire/gestionnaire de décrire ses données et de les publier. Il est donc généralement préférable de prendre contact avec le producteur de la donnée pour lui demander de publier ses données. Cependant, dans certains cas, il est possible de s'accorder avec le gestionnaire de la donnée pour publier ses données s'il n'a pas les moyens de le faire.

Il est surtout important de faire valider la description de la donnée par le producteur avant de la publier.

### **1.3. PUBLIER ET METTRE A JOUR SES FICHES DE METADONNEES – BRIGITTE CREUSEL**

Aucune question